

EPI – Équipier de Première Intervention et Manipulation des extincteurs

1 jour 4 heures

Programme de formation

Public visé

Personnels salariés en entreprise spécialement désignés pour les premiers secours et la conduite à tenir en cas d'incendie dans les établissements administratifs, industriels et hospitaliers.

Pré-requis

Aucun pré-Requis pour cette formation n'est nécessaire

Objectifs pédagogiques

Sensibiliser le personnel aux principes de la sécurité incendie pour une participation active à la prévention et lui permettre de réagir efficacement face à un début d'incendie.

Description / Contenu

Texte de référence (article R4227-37 et 38 du Code du travail) : « Une consigne est établie et affichée de manière très apparente dans tous les locaux dont l'effectif est supérieur à 5 personnes et dans les locaux renfermant des matières dangereuses. Cette consigne indique le matériel d'extinction et de secours qui se trouve dans ce local ou ses abords ainsi que le personnel chargé de mettre ce matériel en action et celui qui est en charge de l'évacuation tant du personnel que du public ».1 - Théorie

* La prévention

* Les modes de propagation du feu

* Les différents agents extincteurs - Types, agents extincteurs, consignes de sécurité

* Les dangers des fumées

* L'extinction automatique incendie

* Le triangle du feu

* Les classes de feu - Euroclasses

* Le robinet d'incendie armé (RIA)

* L'alerte - La détection automatique incendie

2 - Mise en pratique

* Utilisation d'extincteurs (à eau pulvérisée 6 litres et 9 litres, à CO2 2 kg et 5 kg et à poudre 6 kg et 9 kg)

* Apprentissage de l'extinction de divers types de feux sur le terrain de manœuvres incendie

Modalités pédagogiques

Cours théorique Powerpoint® / Vidéoprojecteur - Mises en situation - matériels pédagogiques nécessaires aux exercices pratiques



Moyens et supports pédagogiques

Cours théorique Powerpoint® / Vidéoprojecteur - Mises en situation - matériels pédagogiques nécessaires aux exercices pratiques.

Modalités d'évaluation et de suivi

Test écrit théorique et/ou tests pratiques d'extinctions de feu.

Modalités Accessibilité

02/05/2024